



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Forte inflation observée depuis plusieurs mois sur les fruits et légumes frais

Question écrite n° 12558

Texte de la question

Mme Clémence Guetté interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, sur la forte inflation observée depuis plusieurs mois sur les fruits et légumes frais en supermarché. Alors que le programme national nutrition santé (PNNS) recommande la consommation de 400 grammes de fruits et légumes par jour et par personne, la consommation quotidienne de fruits et légumes frais est malheureusement désormais devenue un luxe inaccessible pour de nombreux ménages. D'après la chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales, l'inflation observée sur un an en octobre 2025 était de + 10,2 % pour les fruits frais et + 7,3 % pour les légumes sur toute la France, ce qui est beaucoup plus élevé que l'augmentation moyenne des salaires. Ainsi, l'Observatoire des prix des fruits et légumes affirme que suivre les recommandations de santé publique du PNNS coûte 133 euros en moyenne et jusqu'à 254 euros pour un panier bio par mois pour une famille de quatre personnes. Pour une personne au SMIC, cela représente environ 10 % de son salaire mensuel, ce qui est un budget extrêmement conséquent, sans même penser aux produits bio. Les derniers chiffres publiés par l'observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) révèlent, qu'en 2023, la grande distribution a maximisé ses marges réalisées sur le rayon fruits et légumes afin de couvrir des pertes de marge sur les produits ultra-transformés. Alors que les fruits et les légumes ont rapporté aux producteurs 11,2 milliards d'euros à l'entrée du circuit de distribution en 2020, les consommateurs les ont payés deux fois plus cher à la sortie, sans aucune transformation, soit 22 milliards d'euros. Alors que plus de 70 % des fruits et légumes sont achetés en grande surface en France, il est urgent de réguler et limiter drastiquement les marges des différents intermédiaires afin de protéger tant les consommateurs que les producteurs. Enfin, il faut rappeler que dans le contexte de forte inflation des dernières années, l'alimentation est devenue une variable d'ajustement pour les ménages les plus modestes. Selon le baromètre Ipsos/Secours Populaire de la pauvreté et de la précarité, 32 % des Français ne sont pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger trois repas par jour. Aussi, elle lui demande dans quelle mesure il compte instaurer des mesures de blocage des prix et d'encadrement ferme des marges de la grande distribution afin de permettre à tous les Français, quel que soit leur budget, d'avoir accès quotidiennement à des fruits et légumes frais et à une alimentation saine et équilibrée.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12558

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2026](#), page 746